

CHAPITRE II

DST contre Kroll : une guerre secrète

« Je trouve plutôt flatteur que, chez vous en France, l'on nous imagine liés à la CIA¹. »

Alden R. TAYLOR,
Business Intelligence Service,
Managing Director & Practise Head,
Kroll-O'Gara Headquater, New York.

Juillet 1990. Kroll Associates s'établit en France. Depuis Londres, le cabinet vient d'intervenir dans l'opération Louis Vuitton. La perspective de gagner d'autres clients dans l'Hexagone l'incite à installer une filiale.

David Rosenthal, soixante ans environ, traverse l'Atlantique pour séduire la France. Engagé par Jules Kroll quelques années plus tôt, il bénéficie d'une confiance totale. Point fort : son expérience de plus de trente ans dans la finance, chez

1. Rencontre avec l'auteur, été 1998, New York.

Merrill Lynch, une banque d'affaires mondialement connue et respectée. Il s'agit de ne pas effrayer les Français. De cette vénérable institution, David Rosenthal conserve pourtant une pratique dans des domaines très voisins des préoccupations quotidiennes de Kroll. Jusqu'au milieu des années 1980, au poste de directeur, il exerce une surveillance attentive des fraudes boursières et des flux d'argent sale susceptibles d'impliquer la banque à son corps défendant (ce passé pourrait expliquer les relations étroites apparues avec le temps entre Kroll et Merrill Lynch).

À la rentrée 1990, Rosenthal cherche à rencontrer des patrons. Il expédie des plaquettes à des dirigeants sélectionnés, présente les capacités de l'agence lors de petits déjeuners d'affaires dans des palaces parisiens. Une démarche commerciale classique qui vante des prestations très spéciales. Peu importe, nul n'est dupe. En petit comité, les responsables des grands groupes évoquent, sans détour, les multiples besoins en activités de renseignement.

Avec Kroll, ils ne voient pas se présenter à eux des hommes en imperméable mastic, proposant de forcer des coffres-forts, manières surannées. On leur offre les services de véritables professionnels du renseignement, exercés aux manipulations psychologiques et à l'entrisme, parfaitement intégrés au tissu économique. Des services de renseignement économique modernes et privés.

Noël approche, et la jeune filiale reçoit déjà la confiance de quelques entreprises. Les autorités ne montrent aucune hostilité particulière. Kroll Associates France se prépare un avenir radieux, semblable à celui de ses entités sœurs à l'étranger. Mais, trois mois plus tard, en mars 1991, ce développement prometteur subit un ralentissement inattendu et brutal.

L'installation, presque anodine, de la filiale française masque en réalité, selon les autorités hexagonales, d'intenses activités d'espionnage économique. En 1990 et 1991, trois affaires majeures compromettent Kroll et déclenchent une

guerre de position entre l'agence et la DST qui durera six ans.

Tout d'abord, l'arrivée de Kroll en France coïncide avec le début de la guerre du Golfe. Apparemment sans relation de cause à effet, ces deux événements se télescopent pourtant, et violemment. Un matin, des officiels constatent, hébétés, l'existence d'une enquête de Kroll sur les accointances entre la France et l'Irak. Les finances irakiennes, la guerre du Golfe et la mitoyenneté des politiques de Paris et de Bagdad de 1980 à 1990 forment le cadre de cette affaire d'État.

À la fin des années 1980, l'Irak peine à assurer son autosuffisance. Le régime dictatorial importe chaque année pour 2 milliards de dollars de produits de première nécessité. Son conflit avec l'Iran occasionne des pénuries. Bien que largement voulue et soutenue par l'Europe et l'URSS, la guerre hypothèque sa prospérité économique. En 1985, la chute du prix du baril de pétrole – son unique richesse – aggrave la situation. Les expéditions guerrières saignent les générations actives des deux nations : un million de morts et deux millions de blessés recensés lors de l'armistice en juillet 1988. Les huit années de combats frontaliers grèvent les finances irakiennes : 150 milliards de dollars d'effort de guerre, auxquels s'ajoutent 60 milliards de dollars nécessaires à la reconstruction. En 1990, la dette de Bagdad s'élève à 80 milliards de dollars, et ses revenus trop faibles l'empêchent d'honorer ses créances. L'économie exsangue mène le pays à la faillite.

La dictature militaire du régime Baas lorgne alors naturellement le Koweït. L'émirat, indépendant en 1961, profite d'une richesse arrogante depuis le début du siècle, grâce à sa situation sur la route des Indes et à la protection des Britanniques d'abord, grâce à ses exceptionnelles réserves pétrolières ensuite. Saddam Hussein, tyran de culture laïque et martiale, agit en chef de guerre, selon les besoins impérieux du moment. Pauvre mais surarmé, l'Irak, renouvelant des actions conduites en 1961 et en 1973, part une nouvelle fois emplir ses caisses chez son voisin privilégié. Août 1990, les

soldats irakiens font leur marché dans Koweït City, fraîchement envahi.

La suite tient en haleine les téléspectateurs des pays riches. L'audience de CNN (Cable News Network), et la menace des États coalisés croissent en harmonie. Les reflets verts fluorescents des frappes aériennes dans la nuit de Bagdad composent un curieux spectacle télévisuel. Le 15 janvier 1991, l'ONU autorise une offensive contre l'Irak. À la fin du mois de février, les troupes coalisées triomphent sans trop de péril, le Koweït est libéré, et Saddam Hussein vaincu.

Durant leurs sept mois d'exil forcés, les dirigeants koweïtiens de la dynastie Sabbah versent des subsides pour payer les frais engagés par leurs libérateurs. À l'invitation des États-Unis, ils subventionnent même des actions indirectement liées au conflit. Pour preuve : à l'automne 1990, l'ONU décrète le gel de tous les avoirs irakiens ; le Koweït paie alors une enquête privée pour inventorier de façon exhaustive lesdits avoirs. J. Kroll Associates en est chargé. Jules Kroll gagne ce jour-là le contrat le plus célèbre jamais confié à une société de renseignement privée : retrouver l'argent de Saddam Hussein.

En décembre 1997, à Londres, dans l'un des luxueux clubs de Sa Majesté réservés aux hommes, je discute de cet épisode avec l'une des éminences grises de Kroll, laquelle, sept ans plus tôt, avait supervisé personnellement une partie des investigations. Ancien membre opérationnel du MI6¹, intelligent, fin, volontiers mystérieux, soucieux de son anonymat, il me livre avec un détachement amusé ses souvenirs de l'enquête.

Le gouvernement irakien se compose alors de militaires et de membres de la famille de Saddam Hussein. Tous les cadres dirigeants exercent leurs fonctions à l'appui de compétences acquises au sein du parti Baas. Difficile de s'émanciper de sa culture. Dans cette assemblée, un rien martiale, point

1. Services de renseignement extérieurs britanniques, officiellement appelés Secret Intelligence Service. QG situé au 100 Westminster Bridge Road, Londres.

de responsables rompus aux subtilités de la finance internationale. Les exercices comptables, les jeux d'écritures au-delà des frontières ne concernent pas ce monde. Dans cette pratique du pouvoir, les comptes à numéro et les arborescences de sociétés offshore éveillent la méfiance. Les militaires irakiens ne jurent que par l'argent palpable, les billets de banque, l'or et toutes les matières qui sonnent et trébuchent : grands guerriers, piètres financiers.

Donc, pour glorieuse que soit la mission confiée à Jules Kroll, elle se révèle d'une simplicité déconcertante.

Certes, des intermédiaires irakiens gardent des fonds pour Saddam Hussein dans des paradis fiscaux, mais il n'est guère compliqué de trouver leurs noms. Les montages juridiques sont rudimentaires. Comme ils n'accordent aucune confiance aux dispositifs des sociétés fiduciaires, les avoirs du dictateur se repèrent le plus simplement du monde : en cherchant dans des registres commerciaux les patronymes de ses proches. Pour les limiers de Kroll, l'affaire se révèle autrement plus facile que de pister les fonds de tel ou tel raider. Nul besoin, ici, d'infiltrer l'entourage d'un banquier helvétique, histoire de découvrir l'individu qui se dissimule derrière un compte à numéro.

Au début du mois de mars 1991, après seulement quatre mois d'enquête – un record –, l'agence Kroll communique ses résultats au gouvernement koweïtien. Une fois n'est pas coutume, les commanditaires de la mission engagent la société de renseignement à en rendre publiques les conclusions. La bataille contre Saddam Hussein et ses soutiens se déroule également dans le champ médiatique. Dans la semaine du 20 mars 1991, des journalistes de CBS¹, opportunément informés de cet épisode, contactent Jules Kroll. Ils conviennent d'une interview. Le réalisateur du reportage aspire à animer ces entretiens et à restituer l'expertise financière dans un style attrayant.

1. Columbia Broadcasting System : l'une des principales chaînes de télévision généralistes américaines.

Le jour de l'enregistrement, Jules Kroll occupe l'écran. Sa silhouette s'ancre dans le viseur des cadres. Il est grand, massif, le cheveu gris et rare, les yeux clairs. Son apparence ne varie pas des autres jours : chemise italienne de belle facture, épaisses bretelles colorées, cravate à motif. Un uniforme immuable, en toutes circonstances : Jules Kroll semble être venu au monde ainsi habillé.

À l'arrière-plan, une mappemonde où figurent des drapeaux indique les lieux où siègent des avoires irakiens, illustre les propos. Le réalisateur demeure dubitatif, le spectacle se résume à une litanie de noms de sociétés et de banques, énumération rébarbative, même si l'odieux Saddam Hussein passionne les foules. Les journalistes cherchent un élément visuel attractif. Compulsant les notes de l'agence, ils remarquent la présence d'un groupe de presse international parmi les sociétés qui abritent des fonds irakiens : bingo ! Un assistant file vers un kiosque pour acheter tous les titres diffusés par l'éditeur visé.

Le dimanche 24 mars au soir, dans son émission « Sixty Minutes », en « prime time », CBS dévoile les avoires de Saddam Hussein, détaillés dans une interview exclusive de Jules Kroll, patron de la célèbre agence de renseignement. Les bandes-annonces alléchantes attirent une audience nombreuse. En ouverture, à l'écran apparaissent des dizaines de couvertures de magazines, la majorité des titres sont français. Derrière ces images, un commentaire annonce : « Saddam Hussein, c'est ça ! Le dictateur irakien dispose d'une partie du groupe Hachette, l'un des magnats de la presse française et européenne. » À l'antenne, Jules Kroll désigne Montana Management Inc., société de droit panaméen tenue par des Irakiens. Montana possède 8,4 % de Hachette S.A. Une société suisse, Midco Financial, héberge Montana à son siège genevois. Pour découvrir les grands secrets de ce montage financier, il suffit de fouiller dans les archives du registre suisse des sociétés, ouvertes au public. Les noms des représentants de Saddam Hussein apparaissent : Alladin Hussein Alwan pour Midco Financial et, pour Montana, Barzan al-Tikriti, chef des services secrets irakiens et demi-frère de Sad-

dam¹. Jules Kroll énumère ensuite d'autres placements réalisés au profit de l'Irak, cette fois sans prononcer de noms. Les placements répertoriés représentent 10 milliards de dollars.

Le lendemain, la presse internationale diffuse l'information. Le cas Montana déclenche de longues réflexions, dans le *Wall Street Journal*, le *Financial Times*, *Libération*. Les éditorialistes s'effarouchent quant à la probité des grands patrons. L'union entre Hachette et Montana s'avère cependant être le seul exemple précis, avec des entités nominativement désignées. Pour les autres, Jules Kroll évite de s'avancer trop loin. Seul le *Wall Street Journal* évoque prudemment l'Allemand Daimler Benz.

Lundi 25 mars, Paris : au siège du groupe Hachette, le service communication s'agite. La présidence rédige un communiqué en toute hâte : « Montana Management est une société d'investisseurs institutionnels, dont nous ne connaissons pas les actionnaires. Elle est assimilable à un fonds commun de placement. De plus, elle ne peut jouer aucun rôle dans la gestion de l'entreprise². » Jean-Luc Lagardère, P-DG du groupe, intervient personnellement pour rassurer ses partenaires. Ce qui n'empêche pas, à la Bourse, le titre Hachette de chuter de 3,8 % dans la journée.

Ce 25 mars 1991, le ministère de l'Intérieur découvre, abasourdi, l'existence de Kroll. Et la nature de ses activités. Pour l'opinion publique, l'affaire résulte des enchevêtrements qui caractérisent la finance internationale. Au pire traduit-elle un manque de vigilance des dirigeants de Hachette dans le choix de ses actionnaires minoritaires ! Le service de presse de Jean-Luc Lagardère calme, lentement, le public par des bulletins rassurants.

Au cabinet du ministre de l'Intérieur, au ministère de la Défense, à la Délégation générale à l'Armement (DGA), on oppose un autre ton. Personne ne songe à se montrer rassu-

1. Barzan al-Tikriti dirigea le Mukhabarat al-Ama, les services de renseignement irakiens, de 1980 à 1985. Résident en Suisse, devenu ambassadeur de l'Irak auprès de l'ONU à Genève, y aurait coordonné jusqu'en 1998, selon des sources arabes, les réseaux financiers clandestins du régime.

2. Communiqué du groupe Hachette, 25 mars 1991.

rant, divers soupçons agitent les initiés, plusieurs spécialistes parlent d'affaire d'État. Dès les premières heures du jour, ce même lundi, les observateurs se concentrent sur l'autre pôle du groupe Hachette : Matra. Lequel regroupe toutes les activités de l'armement du géant : ventes de missiles, moyens de communication militaire...

Pour les Français, la dénonciation de Jules Kroll vise avant tout Matra. Les accusations contre Hachette et ses publications ne sont qu'un leurre pour attirer l'attention du grand public, plus familier des titres de presse que des armes.

À cette époque, et depuis près de dix ans, les dirigeants de Matra chérissent particulièrement les représentants irakiens. Le régime Baas fait partie des clients fidèles, et ses besoins en armement demeurent constants. Pour de si bons consommateurs, supportant une guerre contre l'Iran qui sert la France, l'Élysée et Matignon se montrent compréhensifs. Le gouvernement français offre plusieurs avantages. Parfois, il classe des contrats « secret défense », afin d'accorder dans des clauses discrètes de menus privilèges aux amis irakiens¹. Ces liens ténus commencent dès le début des années 1980, le nouveau président François Mitterrand, élu le 10 mai 1981, les approuve. Cette stratégie ne résulte pas seulement de considérations mercantiles, elle découle des événements de l'année 1979 quand l'Iran a basculé. Voici pourquoi, ce 25 mars 1991, Jules Kroll ranime des faits jusque-là enfouis dans des dossiers classifiés.

En 1979, la France de Valéry Giscard d'Estaing et les États-Unis de Jimmy Carter soutiennent un pari audacieux : favoriser la création d'une république islamique au sud de l'URSS, afin de déstabiliser les républiques soviétiques peuplées d'une majorité de musulmans. Leur choix les porte vers l'Iran et l'Afghanistan². Au sud-est, le peuple perse devient le bras armé de l'Occident dans la guerre froide.

La CIA encourage le développement d'un foyer chiite en

1. *Libération* du 26 mars 1991.

2. La CIA reconnaît aujourd'hui avoir favorisé dès 1979 les mouvements moudjahidins afghans et avoir ainsi obligé l'URSS à s'engager en 1980 dans un long conflit.

Iran, les opérations d'influence partent de sa station de Chypre. La France, elle, a accueilli l'ayatollah Khomeyni et lui a offert l'hospitalité jusqu'en avril 1979, date de sa prise de pouvoir à Téhéran.

Ingratitude ou talentueuse roublardise : l'une des premières décisions politiques de Khomeyni consiste à s'affranchir de ses tuteurs et à imposer sa vision de l'islam. Pour affirmer son indépendance, les Pasdarans¹ retiennent en otage le personnel de l'ambassade des États-Unis. Rapidement, en Occident, on change de tactique et de partenaire. L'islam chiite orthodoxe prôné par Khomeyni suppose un recours aux armes, et la haine de l'Occident qu'il véhicule inquiète. En réaction, une ligne politique surgit alors entre Londres, Paris et Washington, et se fonde sur les rivalités religieuses. Elle consiste à s'appuyer sur le voisin, l'Irak, dirigé par un parti unique laïque : le Baas, historiquement hostile aux chiites.

En septembre 1980, avec la bénédiction de la France, les divisions irakiennes attaquent l'Iran. Dans ce contexte, les liens commerciaux entre les industriels français de l'armement et l'Irak obéissent à des intérêts stratégiques supérieurs. Dassault, Matra, Thomson et Aérospatiale apportent à Bagdad le concours de la technologie tricolore.

Dès le début des combats, l'aviation irakienne utilise des Mirages F1, équipés de missiles air-air super 530 vendus par Matra². Les contrats de vente d'armes se multiplient avec la France. Le 9 février 1982, les industriels fournissent pour 4 milliards de francs de canons de 155 mm destinés à équiper des chars AMX-30. Le 9 juillet 1983, le ministère de la Défense autorise Dassault Aviation à vendre cinq Super-Étendard à l'Irak.

Matra sollicite son vivier d'ingénieurs pour répondre aux exigences du généreux client. Ainsi en témoigne le cas du missile Martel, une arme sophistiquée qui appartient à la

1. Les gardiens de la révolution iranienne, unité militaire fidèle au guide religieux.

2. Hassan Bani Sadr, premier président de la République islamique d'Iran, annonce le 19 juillet 1987 que des soldats iraniens détiennent des missiles Matra, saisis sur des appareils irakiens abattus.

catégorie des engins air-sol antiradar. Martel détruit les radars ennemis, permettant de la sorte aux appareils en formation de s'approcher des cibles sans être localisés. Sa force tient dans son système « fire & forget » – selon le jargon imagé de la chose guerrière. L'électronique embarquée dirige le missile vers le radar grâce aux signaux émis par celui-ci ; ce sont les propres ondes du radar qui tracent la trajectoire du projectile. Son autonomie autorisant des offensives contre des installations éloignées, on largue Martel à trente kilomètres de sa cible, et la technologie s'occupe du reste. Les militaires n'ergotent pas sur les qualités de cet engin aérodestructeur. Martel est une merveille. L'armée française l'emploie pour la première fois sur un théâtre d'opérations le 7 janvier 1987, quand des Jaguars de l'armée de l'air tirent plusieurs missiles durant l'attaque d'une piste d'atterrissage libyenne, à Ouadi-Doum¹. Martel frappe les radars avec précision et efficacité.

Eu égard à son rendement contre les défenses aériennes, les autorités françaises, prévoyantes, décrètent l'interdiction de l'exporter. Il serait inconvenant de voir les meilleures technologies se retourner contre nous. Le gouvernement admet une seule exception... Bagdad ! Matra conçoit donc une version de Martel spécialement destinée à l'armée irakienne, baptisée Armat².

Durant tout le conflit avec l'Iran, Matra gonfle donc son chiffre d'affaires, et ce, essentiellement grâce à trois produits de sa gamme : le air-air Super 530, l'Armat et le Magic – une autre catégorie de missiles. Les ventes ainsi réalisées rapportent plusieurs centaines de millions de francs.

Dans les relations entre marchands et gouvernants, principalement avec les pays du Moyen-Orient, la coutume impose d'offrir des commissions aux intermédiaires, et certains avantages financiers aux acheteurs eux-mêmes. Ces cadeaux prennent plusieurs formes : on propose à l'acheteur des facilités lors de ses déplacements, des biens pour son usage personnel,

1. Opération menée dans le cadre des accords de défense entre le Tchad et la France. À cette période, le Tchad et la Libye se disputent des zones frontalières.

2. *Le Monde* du 23 août 1990.

voire des placements financiers. Cette dernière option prévaut dans le cas de Montana Management. Des dignitaires du régime Baas détiennent de menues parts d'un groupe, Matra-Hachette, que leurs généreux choix au fil des ans participent à enrichir. L'opération traduit aussi une volonté d'engagement des deux parties : la fidélité perdue d'autant plus que le destin de l'un dépend un peu de l'autre¹.

Ainsi, la position de Montana dans le capital de Hachette progresse significativement au gré du conflit et des dépenses en armement. En 1981, un an après le début de la guerre Iran-Irak, Montana Management possède 1 % de Hachette ; en mars 1989, après le traité de paix, la participation est passée à 8,4 %... Une participation minoritaire qui témoigne de liens nés d'affaires que Matra n'a jamais niés, mais qui ne traduit pas, évidemment, une mainmise et une influence de l'Irak sur le groupe français.

Le dimanche 24 mars 1991 sur CBS, contrairement aux apparences, Jules Kroll n'outrage donc pas un paisible groupe de presse. Il pointe le lieu où se confondent les tabous d'un pays démocratique : une zone sombre où les intérêts d'une nation justifient bien des moyens. Des hommes politiques, des vendeurs d'armes, des financiers y échangent des rôles, concluent des pactes particuliers. L'agence américaine bouscule un univers discret, habitué à évoluer à l'abri du secret défense.

L'affaire survient à un moment catastrophique ; nous voilà à la fin de la guerre du Golfe, à l'heure de la reconstruction. Les pays membres de la coalition espèrent tous signer des contrats avec les monarchies pétrolières sauvées par leurs soins. La France, en récompense des efforts fournis par sa division Daguet, croit pouvoir vendre des infrastructures industrielles et des systèmes de défense aux pays du Golfe. Les États-Unis, principal contributeur à l'épopée belliqueuse, bénéficient quasiment d'un droit de préséance ; mais le marché semble suffisant pour tout le monde. Une fois les offi-

1. Dans un communiqué en date du 25 mars 1991, la direction de Hachette admit que la société Montana possédait des parts de son groupe.

ciers décorés, les VRP partent en tournée. Bien vite pourtant, une rivalité féroce apparaît entre alliés dans certains domaines. Comme peu de pays au monde possèdent des industries performantes dans les hautes technologies de l'armement (missiles longue portée, systèmes radars performants, engins furtifs, moyens de communication développés pour les théâtres d'opérations, etc.), la France et les États-Unis entrent en concurrence.

La France possède des sociétés aptes à rivaliser avec les grands groupes américains sur ces marchés. Les rivaux se connaissent. Depuis les années 1970, ils se côtoient régulièrement sur les grands contrats. L'annonce faite par Jules Kroll revient donc à disqualifier l'industrie française dans cette course. Le message adressé aux pays du Golfe ne souffre pas de la discussion : l'ogre irakien, ce monstre ivre de guerre, profite des bonnes grâces des marchands d'armes français. Dans ces conditions, naturellement, les émirs accueillent avec moins d'enthousiasme les représentants de Matra, de Dassault ou d'Aérospatiale.

Les responsables du renseignement français analysent cette péripétie comme un coup bas et concluent à une vilaine escarmouche au nom d'intérêts commerciaux. Dès cet instant, ils voient en Kroll Associates une entité ennemie, bras armé des Américains. C'est ainsi que la DST s'engage lentement dans une longue guérilla contre la société de renseignement.

Les très rares spectateurs de cette bataille souterraine vont assister aux coups les plus incroyables et aux revirements les plus inattendus. Pour reconstituer les moments les plus dramatiques de ce duel, je décide de m'adresser aux principaux intéressés. Premier d'entre eux : Jacques Fournet, directeur de la DST de mai 1990 à octobre 1993.

Préfet hors cadre, en disponibilité pour convenances personnelles, il me reçoit dans les hauteurs d'un immeuble cossu du XVI^e arrondissement de Paris. Depuis 1996, il exerce dans le privé, au poste de directeur général de Boehringer Ingelheim France, un groupe pharmaceutique d'origine alle-

mande. Jacques Fournet, né en 1946 à Chamalières, demeure un enfant du Massif central. De corpulence généreuse, le regard direct, méfiant par nature, il laisse parler ses interlocuteurs et ne prend position que prudemment. Aujourd'hui, à Paris, il arbore non sans fierté le titre de sénateur suppléant du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand couvre le décor de son adolescence. Après son bac, il intègre la faculté de droit et d'économie de la ville. Il la quitte en 1967, labellisé d'un troisième cycle en économie ; à vingt et un ans, l'administration des Impôts l'embauche. Sans songer à se laisser porter par le plan d'avancement de la fonction publique, six ans plus tard il s'attaque avec succès au concours de l'ENA, puis, en 1976, devenu haut-fonctionnaire intègre le secrétariat d'État aux Dom-Tom. Pendant neuf ans, il demeure lié à l'administration de l'outre-mer, affecté à divers postes, jusqu'à celui de directeur de cabinet du secrétaire d'État. Cette partie de sa carrière explique ses futures responsabilités. Dans les Dom-Tom, la France entretient des bases sensibles : centre d'essais nucléaires en Polynésie, stations d'interception des écoutes à Saint-Barthélemy, Ariane-Espace en Guyane, sans compter des dizaines de postes d'observation stratégiques... Cette diversité comme ces lieux ultrasensibles conduisent les cadres des Dom-Tom à s'intéresser peu ou prou aux questions de sécurité. Ainsi en est-il du secrétaire général à la Polynésie française, poste qu'occupe Jacques Fournet pendant trois ans, durant lesquels il supervise toutes les activités sur les îles de Tuamotu¹, là où, entre 1966 et 1996, l'armée française teste ses bombes nucléaires.

Il fait un passage à la préfecture de la Nièvre, puis le Premier ministre Michel Rocard approuve en août 1988 sa nomination au poste de directeur central des Renseignements généraux. Jacques Fournet devient donc un patron du renseignement. Deux ans plus tard, en mai 1990, le gouvernement lui confie le poste de directeur de la DST.

1. L'atoll de Mururoa appartient à cet archipel. Trois mille personnes peuplent Tuamotu, dont mille cinq cents militaires.

Au mois de mars 1991, lorsque Jules Kroll accuse Hachette d'abriter les intérêts de Saddam Hussein, Jacques Fournet possède l'expérience suffisante des questions de sécurité et de renseignement pour apprécier la situation. Depuis plusieurs mois déjà, la DST a mis en place un dispositif de surveillance des bureaux de Kroll à Paris, et collecte des informations sur les responsables du siège à New York ainsi que sur les liens de Jules Kroll avec les administrations américaines. La section du Patrimoine, chargée des affaires économiques au sein de la DST, coordonne les opérations de recherche¹. Une initiative qui entre dans le cadre habituel des missions puisque l'organe mène des observations sur le territoire en vue de déstabiliser d'éventuels adversaires de la France. L'essence même de sa tâche le conduit à entretenir une suspicion de tous les instants, voire à cultiver dans certains cas des sentiments paranoïaques : le dysfonctionnement est inhérent au système.

Sur ce point, une anecdote savoureuse illustre l'état d'esprit particulier de ces services. L'action se déroule à la DGSE. Durant la guerre froide, nos espions redoutent naturellement d'être infiltrés par des agents soviétiques. Un officier dirige avec une vigilance permanente un bureau du contre-espionnage chargé de prévenir ce type de méfait. L'officier, pour son malheur, reste à ce poste des années durant. Avec le temps, il voit des taupes à tous les échelons, se met à soupçonner supérieurs et subordonnés. Les vraies taupes se confondent à celles produites par son imagination. Ses collègues décident un jour de se moquer de sa phobie et lui offrent une véritable taupe, empaillée. La légende veut que l'officier ait inspecté la carcasse de l'animal à la recherche d'un hypothétique micro.

Donc, à l'issue de l'épisode « Montana », les hommes et les femmes de la DST épient les allées et venues des hommes de J. Kroll Associates, certains de détecter quelques complots. De son côté, sans se douter de ce nouveau penchant des ser-

1. Ces faits sont confirmés par Jacques Fournet, alors patron de la DST, et par les responsables de Kroll.

vices français, l'agence privée poursuit son développement à Paris.

David Rosenthal, lui, sert au mieux les intérêts de Jules Kroll. La filiale française conquiert ses premiers clients, des industriels prennent contact, posent des questions de faisabilité. Au printemps 1991, après une année d'installation, David Rosenthal part en quête d'un directeur de filiale français pour le remplacer. Il choisit Jean-Claude Chalumeau, lequel, jusqu'en 1997, supportera seul une grande part des attaques dirigées contre la firme de renseignement.

Il est né en 1946, comme Jacques Fournet, mais le parcours des deux hommes les oppose radicalement. Jean-Claude Chalumeau vient au monde en Angleterre, puis s'installe avec ses parents en France. Après de brillantes études dirigées vers le commerce et la finance, il quitte l'Hexagone pourvu d'un titre de HEC, direction l'Amérique. Aux États-Unis, le jeune homme se prépare un avenir de manager et obtient un MBA à Harvard. Les grands cabinets de conseil courtisent déjà ces individus à la culture internationale, enrichis de prestigieux diplômes. Jean-Claude Chalumeau se plaît outre-Atlantique. Le cabinet McKinsey de New York le recrute, et il goûte l'ivresse de la vie dans les bureaux de Manhattan. Au bout de deux ans, sa direction le transfère à Paris. Il reste six ans dans la société, avant de devenir tour à tour analyste financier, courtier en assurances et fondateur d'une société d'assurances. En 1991, ce secteur l'ennuie. Il rencontre par l'intermédiaire d'amis communs David Rosenthal, les deux hommes s'entendent, Chalumeau entre chez Kroll.

Dans la même période, deux événements cabrent le contre-espionnage contre Kroll. Le premier : l'implication de la firme pour empêcher l'OPA du Français Schneider sur l'Américain Square D. Une fois encore, la société privée contrarie des intérêts hautement sensibles, Schneider comptant parmi les entreprises particulièrement choyées en France, pour des raisons aussi bien politiques qu'économiques. La seconde de ces provocations est à peine imaginable par les responsables d'alors : Kroll recrute un ancien

